



**GUIDE à l'élaboration du
PLAN D'ACCOMPAGNEMENT des
ENTREPRENEURS
WECCO ENTREPRENDRE**

Table des matières

1	INTRODUCTION	4
2	OBJECTIFS	4
	2.1..... Points méthodologiques	
	5
3	SECTIONS	6
	3.1..... Identification	
	6
	3.2..... Parcours de mobilité	
	6
	3.2.1 Plan d'action	6
	3.2.2 Charte de partenariat.....	6
	3.3..... Formation	
	7
	3.4 Outil de suivi et coordination	7

Disclaimer

Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne sous contrat avec l'ICMPD à travers le Migration Partnership Facility. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne ni celles de l'ICMPD

1 INTRODUCTION

Le guide a la rédaction du plan d'accompagnement des entrepreneurs dans le cadre du projet PEM WECCO a pour but de fournir quelques éclaircissements et précisions sur les objectifs et l'utilisation de cet outil. Il est le résultat de consultations avec les partenaires clés du projet PEM WECCO et d'une série d'analyses suite à l'atelier sur la théorie du changement tenu à Dakar en mars 2022.

L'importance de disposer d'un outil unique servant de guide, de journal de bord et d'outil de suivi et d'évaluation pour chaque couple d'entrepreneurs sélectionnés (entrepreneur sénégalais et belge) réside dans la nécessité de rassembler des informations clés sur le couple d'entrepreneurs et de les rendre ainsi accessibles à tous les partenaires impliqués dans le projet en temps réel. Afin d'éviter la perte d'informations cruciales, le plan d'accompagnement doit être mis à jour régulièrement. Pour cette raison, il est nécessaire que l'outil soit simple et facile à utiliser et ne constitue pas une charge supplémentaire pour l'entrepreneur et le prestataire.

Dans ce sens, ce guide entend clarifier les objectifs à atteindre par cet instrument et donner des suggestions plus précises quant aux informations à y inclure. Toutefois, il semble pertinent de conserver la flexibilité nécessaire à la création d'un plan d'accompagnement personnalisé, conforme aux objectifs du PEM WECCO, qui permette de prendre en compte les spécificités de chaque paire d'entrepreneurs et leur donne la liberté de constituer leur propre parcours de partenariat. Le prestataire chargé d'élaborer le plan d'accompagnement, qui tout en s'inspirant de ce guide, proposera des intégrations ou de modification afin de présenter un instrument aussi complet et agile que possible.

2 OBJECTIFS

Le plan d'accompagnement est conçu comme un outil flexible au service de l'entrepreneur sénégalais et de son homologue belge. Divisé en plusieurs sections, comme indiqué ci-dessous, il guide l'entrepreneur tout au long de son parcours avec le projet PEM WECCO'. Dans un premier moment, le prestataire est appelé à préparer **un modèle de plan d'accompagnement** à soumettre à l'équipe de projet, qui sera ensuite adapté aux nécessités des entrepreneurs sélectionnés, afin de répondre à leurs besoins et refléter les objectifs de développement fixés dans le cadre du programme PEM WECCO.

Plusieurs acteurs interagissent de manière complémentaire dans les différentes étapes du projet. Le plan d'accompagnement sera donc l'instrument privilégié pour coordonner au mieux leur travail et la communication entre ces acteurs, l'entrepreneur, et l'équipe de projet.

Il s'agit d'un instrument de référence pour le parcours d'accompagnement de l'entrepreneur qui doit évoluer au fur et à mesure que le processus de mobilité et de partenariat progresse. Le plan d'accompagnement sert de :

1. **Appui pour faciliter la procédure administrative d'obtention du visa** d'affaire pour l'entrepreneur sénégalais. Il doit inclure les informations administratives, tels que numéro d'enregistrement de l'entreprise, des entreprises et entrepreneurs sélectionnés.

2. **Document de présentation pour la sélection** faite par le comité technique. Il doit donc inclure le diagnostic réalisé par le prestataire (analyse des besoins) et les motivations de la mobilité.
3. **Document de référence pour les activités de formation**. Il doit donc contenir les objectifs spécifiques de la formation avant, pendant et après la mobilité.
4. **Document de base du partenariat entre l'entreprise sénégalaise et belge**. Pour cela, il est nécessaire de disposer des informations de base sur les deux entreprises et des objectifs qui les motivent à vouloir collaborer, ainsi que l'objectif du partenariat.
5. **Journal de la mobilité, y compris le retour**. Il doit donc contenir les étapes clés de la mobilité (une chronologie) avec les rencontres prévues entre le couple d'entrepreneurs, les acteurs de l'écosystème belge et les autres entrepreneurs du projet PEM WECCO. En outre les informations relatives à la logistique de la mobilité doivent être incluses.
6. **Comme outil de suivi et d'évaluation**. Le plan d'accompagnement doit inclure un plan d'action en ligne avec les objectifs mentionnés auparavant. En collaboration avec l'équipe en charge de la recherche-action un outil de suivi et évaluation sera intégrée au plan d'accompagnement qui aidera le prestataire à faire le suivi et l'évaluation de la mobilité. A cette fin, il est important que les objectifs soient mesurables.

2.1 Points méthodologiques

Le but de l'accompagnement est d'appuyer, à travers le parcours de mobilité, les bénéficiaires à améliorer les performances de leur entreprise, ainsi qu'à être autonome dans leur stratégie de recherche et de consolidation des partenariats. Ainsi la méthodologie proposée doit répondre à des principes clés suivants :

- Co-construction : le parcours d'accompagnement doit répondre aux nécessités des entrepreneurs sélectionnés et doit être co-construit avec eux tout en incluant les entreprises partenaires en Belgique
- Continuité : l'accompagnement des entrepreneurs dans le double espace (Senegal et Belgique) afin de garantir continuité et cohérence dans le parcours des entrepreneurs sélectionnés. Cela signifie qu'un.e entrepreneur.euses selon ses besoins, peut être accompagné.es avant, pendant et après le parcours de mobilité (dans les deux pays de mise en œuvre) par le même acteur et avec les mêmes outils afin d'assurer une continuité dans son parcours
- Dialogue (création de la Communauté PEM WECCO) : l'accompagnement doit garantir l'espace de dialogue entre les entrepreneurs qui font partie du réseau PEM WECCO au Senegal et en Belgique ainsi que la mise en relation avec les acteurs concernés.
- Egalité de chances : tous.toutes les entrepreneurs du PEM WECCO doivent avoir les mêmes opportunités d'accompagnement

3 SECTIONS

3.1 Identification

Cette partie permet de collecter toutes les informations liées à **l'entreprise identifié** (sénégalaise et, à un stade plus avancé, belge) :

- Localisation : région commune, village
- Secteur d'action
- Taille de l'entreprise / Chiffre d'affaires annuel
- Employées totaux, employées femmes
- Autre informations clés récoltées dans les différentes étapes du processus de sélection, sur la base de critères primaires et secondaires

Ainsi que du **bénéficiaire sélectionné** (sénégalais et à un stade plus avancé, belge) :

- Prénoms et Nom
- Age
- Données personnelles nécessaires pour la demande de visa¹
- Son profil, qui inclut les informations récoltées dans les différentes étapes du processus de sélection, sur la base de critères primaires et secondaires
- La motivation à participer au projet PEM WECCO

Une section dans laquelle le prestataire analyse **les besoins** et fait, ensuite, des propositions de formation. Cette section, qui sera mise à jour au cours des différentes étapes du processus de sélection, doit être claire et facilement accessible aux partenaires et à l'équipe du projet.

3.2 Parcours de mobilité

Cette section est co-construite avec l'entrepreneur sénégalais et plus tard avec le correspondant belge. Il contient **les objectifs** du parcours de mobilité, sa **durée** et les principales **activités** à mettre en œuvre avant, pendant et après la période de mobilité.

3.2.1 Plan d'action

Ces informations seront organisées dans un plan d'action avec un calendrier précis afin de pouvoir être consultées rapidement par les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement de l'entrepreneur et la facilitation du partenariat. Le calendrier deviendra également un outil de référence pour les activités de suivi et d'évaluation qui sont prévues en collaboration avec un autre prestataire et l'équipe PEM WECCO.

3.2.2 Charte de partenariat

Il s'agit d'un document symbolique sans valeur juridique qui est signé par un représentant des entreprises sénégalaises et belges jumelées dans le cadre du projet. Ce document, à joindre au plan d'accompagnement, contient les informations de base des entreprises et l'objectif du

¹ A rédiger en collaboration avec l'équipe PEM WECCO

partenariat. Cet outil est utilisé à des fins de communication mais aussi comme une déclaration d'intention des deux entreprises de suivre les activités du PEM WECCO.

3.3 Formation

Cette section mentionne l'ensemble des formations proposées à l'entrepreneur. Les formations de court terme portant sur les thématiques listées dans l'offre ont comme objectif primaire d'améliorer les performances de l'entrepreneur sélectionné sur la base des besoins identifiées dans l'étape du diagnostic. Ces formations doivent être classées par ordre de priorité, afin de permettre à l'équipe du projet PEM WECCO d'approuver les plus pertinents pour l'entrepreneur.

3.4 Outil de suivi et coordination

Le plan d'accompagnement sera le principal outil de suivi du parcours de mobilité. Son analyse devrait permettre de mesurer les progrès de l'entrepreneur en rapport avec les objectifs qu'il s'est fixé dans le cadre de la mobilité. A cette fin les objectifs listés dans le plan d'accompagnement doivent être SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporels). Les objectifs doivent prendre en compte les besoins révélés du diagnostic mais aussi les enjeux et les opportunités offertes par le parcours de mobilité et le partenariat.

Par ailleurs le plan doit permettre aux différents acteurs de mieux se coordonner afin d'optimiser les services délivrés aux entrepreneurs avant pendant et après le parcours de mobilité.